

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 2 (1857)
Heft: 20

Artikel: Camp de Châlons
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-328382>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CAMP DE CHALONS.

Les régiments de la garde ont quitté le camp les uns après les autres pour rentrer dans leurs garnisons. La première colonne s'est mise en route samedi 10, les autres ont suivi successivement. Le régiment parti le dernier, le 2^e voltigeurs, a quitté lundi 19. Depuis quelques jours, cette immense plaine naguère si vivante, si animée, n'est plus qu'une vaste solitude.

Un des officiers suisses qui ont visité le camp de Châlons écrit ce qui suit à la *Schweizerische Militär-Zeitung*, de Bâle, dont nous donnons la traduction, surtout comme impressions de cet officier, car les lecteurs habituels de la *Revue* ont déjà pu lire dans les articles que nous avons publiés précédemment, soit sur le camp de Châlons, soit sur l'armée française, soit sur l'état-major fédéral, plusieurs des renseignements qui sont donnés ici :

Cette année le Département militaire fédéral s'est, plus que précédemment, occupé d'utiliser les manœuvres des camps étrangers pour l'instruction des officiers suisses.

Si cette manière d'agir constitue un progrès sur le passé, il est bon néanmoins d'observer qu'il conviendrait de ne pas envoyer plus de 2 à 5 officiers sur le même point.

Je passe à ma relation. Lorsque nous eûmes examiné à Paris tous les établissements militaires remarquables (casernes, forts, musée d'artillerie, Vincennes) et que nous fûmes informés des préparatifs qu'avait nécessités le camp, nous arrivâmes le dimanche 27 septembre à Mourmelon, assez méchant village qu'un chemin de fer de 25 kilomètres rattache à Châlons et qui se trouve à environ 10 minutes du camp. L'empereur était alors absent; nous nous présentâmes donc au général commandant (à proprement parler major-général) Reynault de St-Jean-d'Angély, et au sous-chef de l'état-major. Nous fûmes très bien accueillis; l'on nous procura tous les renseignements désirables (par exemple l'on nous donna connaissance des manœuvres et des travaux qui avaient été commandés) et l'on nous permit de circuler librement dans le camp ainsi que dans le rayon des manœuvres. Je ne sais pas si l'on peut qualifier d'officielle cette réception, mais je ne sais pas davantage ce que nous eussions pu demander de plus. Pour être complètement exact, je dois encore remarquer que ceux d'entre nous qui n'avaient pas préféré se pourvoir eux-mêmes de montures, ont eu des chevaux à leur disposition pour les manœuvres et que nous avons été invités à la table impériale en compagnie d'autres hôtes de haut rang. Il est bon d'ajouter ici que partout officiers supérieurs et sous-officiers, non-seulement nous ont donné avec la plus grande prévenance tous les renseignements désirables, mais encore ont usé à notre égard de la plus aimable hospitalité et que ceux pour qui nous n'avions pas de lettres de recommandations nous ont reçu avec la même bienveillance que les personnes auprès desquelles nous avions été introduits. Cet accueil prouve la courtoisie française ou la bonne réputation dont jouit l'officier suisse à l'étranger.

A Paris et dans le camp nous dirigeâmes en premier lieu notre attention sur le service intérieur, l'équipement et le casernement. Nous remarquâmes d'abord une bonne discipline, des habitudes militaires parfaitement enracinées et un sens pratique qui unit la convenance à l'élégance. L'on n'entend pas les officiers se servir de termes grossiers comme parfois chez nous. Il ne règne pas non plus le servilisme bas et commandé que l'on trouve dans d'autres pays. Les uniformes sont faits avec goût, parfois riches, mais toujours adaptés aux exigences de la guerre. Il n'y a ni gants noirs ni pantalons à grand pont! Nous avions du reste eu la précaution de nous équiper de manière à ne pas trop nous distinguer des Français, ce qui sans doute nous a épargné bien des observations moqueuses.

Les casernes ne se distinguent peut-être pas par une propreté exagérée, cependant l'arrangement et le service des cuisines nous plait beaucoup. L'on n'y néglige ni l'économie du bois ni la propreté ; chaque homme reçoit sa portion dans sa gamelle. La ligne verse à l'ordinaire 35 cent., la garde 50 c., cet argent sert aussi à acheter de la viande ; l'on distribue en nature 1 1/2 livre de pain par jour. Il y a deux repas égaux qui ont lieu l'un vers 9 ou 10 heures, le second vers 4 ou 5 heures. Dans les chambres il y a de l'ordre, mais sans le pédantisme que l'on remarque chez nous lorsque l'arrivée d'un inspecteur fédéral est attendue. L'entretien des armes et des effets d'équipement des chevaux de selle est excellent. Toute l'infanterie doit recevoir des armes rayées, la garde en a déjà. Cependant l'on fait toujours des essais. L'on veut avoir un seul calibre et se passer de la tige ainsi que du culot. Un projectile conique pourvu d'une excavation en forme de pyramide trilatérale dont les arêtes et la pointe sont arrondies par en haut, paraît actuellement avoir le plus de chances d'être adopté. Dans les manœuvres nous avons déjà remarqué que les distances observées correspondaient à la portée plus considérable des armes rayées.

Nous voudrions recommander à l'attention de nos instructeurs d'infanterie la manière dont les havre-sacs sont remplis ; il ne m'est pas possible de la décrire ici.

Je pourrais en dire autant des effets d'équipement des chevaux de selle et des harnais qui sont supérieurs aux nôtres. Comme le système d'attelage de notre artillerie a une importance décisive pour toute l'armée, je ne puis que déplorer le sort éprouvé, pour des motifs très frivoles, par des projets qui, s'ils eussent été favorablement accueillis il y a peu d'années, nous auraient rapproché des harnais français. Je pourrais mentionner comme améliorations principales à leur apporter, que les colliers doivent être élargis, que les Français n'ont pas de chaines de trait, que les chevaux du milieu et du devant tirent directement le trait placé le plus en arrière sans que ceux qui les précèdent en souffrent.

Du harnachement j'en viens aux chevaux qui ont de beaucoup surpassé mon attente. Je savais bien que sous le gouvernement éclairé de l'empereur actuel, l'armée avait fait des progrès et que l'on avait mis beaucoup de soin pour lui procurer de bons chevaux. Mais je n'aurais jamais espéré une telle perfection. La race, tout aussi bien que l'état des chevaux, mérite cette qualification ; ceci s'applique aussi bien au grand cheval lourd du cuirassier qu'à l'étalon arabe du chasseur à cheval, aux montures de l'artillerie à cheval qu'à celle du train des équipages.

Ce dernier corps a une position particulière et que l'on ne connaît pas chez nous, car il ne correspond pas à notre train de parc. Il s'occupe du transport des approvisionnements, des chars d'ambulance, etc. Dans les manœuvres chaque division était suivie d'un char d'ambulance à 4 chevaux, très bien organisé, et j'ai vu moi-même un cuirassier tomber pendant une charge, des cavaliers aller immédiatement au galop de deux côtés pour chercher les ambulances et celles-ci arriver sur la place.

Permettez-moi de donner quelques détails sur l'artillerie de campagne et son état en France. L'idée de l'empereur : *un canon et un calibre*, est grande et a reçu la sanction de l'expérience. Les canons de 12 pesant 18 quintaux et les obusiers sont abandonnés comme pièces de campagne ; on leur substitue un canon de 12 pesant 12 1/2 quintaux du même calibre. La charge de 1,40 kilogramme pour boulets et shrapnels, 1 kilog. pour obus. Ces trois espèces de projectiles réunies à des cartouches à mitraille, sont emballées dans les caissons dans une certaine proportion. A ce qu'on nous a dit, le tir du but en blanc est de 500 mètres. Je ne puis pas garantir complètement l'exactitude de ces chiffres.

Comme l'on ne peut pas remplacer immédiatement toutes les pièces de campagne par de nouvelles pièces de 12 (canons-obusiers, canons de l'empereur), l'on a provisoirement approprié les pièces de 8 au calibre de 12, ce qui en a réduit la pesanteur à 11 1/2 quintaux; la charge est d'un kilogramme pour les quatre espèces de projectiles. L'affût actuel a dû être rendu plus fort, ce qui n'a offert aucune difficulté. Cette pièce se nomme maintenant canon de 12 léger, par opposition au canon-obusier, et fera peut-être pendant longtemps encore partie du système français. Elle est servie par l'artillerie à cheval, parce que sa portée qui est moins grande ne présente là aucun inconvénient à cause de l'usage que l'on fait de ce corps; je n'ai pu assister à beaucoup d'essais de tir, mais seulement à un tir où les gagnants recevaient des prix; ceci est une innovation du fait de l'empereur^r, qui s'est probablement souvenu de ce qu'il avait vu en Suisse, où des tirs semblables existent depuis longtemps. Le tir du but en blanc est de 500 mètres avec une charge de 1,40 kilogrammes et un boulet un peu plus pesant que le nôtre. L'ame de la pièce n'en souffre pas, ce qui me paraît prouver que la poudre est de meilleure qualité que la nôtre.

Je n'ai pas trouvé que dans le tir à balles, l'artillerie et l'infanterie fussent supérieures à l'élite de nos soldats. Nous avons assisté au tir des prix de la dernière de ces deux armes.

J'aurais désiré, avant de parler de manœuvres, dire quelques mots sur l'organisation de l'état-major général; mais il ne m'a pas été possible de prendre des renseignements sur ce point. Quant au système des rapports que l'on a si souvent critiqué chez nous, j'ai pris des informations et j'ai compris, d'après les renseignements qui m'ont été fournis, que l'on demande en France à peu près autant que chez nous. Néanmoins le personnel de l'état-major m'a paru moins nombreux, aussi bien dans le corps d'armée que dans chaque division, et la transmission des ordres m'a semblé fort simple et très rapide. Avant les manœuvres, ces messieurs étaient toujours très occupés et le petit nombre de difficultés qui s'élevaient durant les opérations, prouvaient que les instructions données étaient fort exactes.

Les manœuvres de campagne représentaient la conduite d'un corps d'armée en présence de l'ennemi. Mais ce dernier n'était ni présent ni figuré, par conséquent il n'y a pas eu de manœuvres de campagne proprement dites. Comme l'on sait, l'on fait manœuvrer chez nous immédiatement deux armées belligérantes. Aucun de ces systèmes ne me paraît atteindre la perfection; cependant il est tout naturel qu'en France l'on doive hésiter à laisser du jeu à l'ambition et à la jalouse, aussi ne peut-on qu'approuver l'usage de s'en tenir à faire opérer une seule armée. En revanche je regrette que chez nous l'on n'exerce pas les officiers à vaincre les difficultés que le terrain oppose à la marche de corps de troupes composés d'armes différentes.

Les troupes étaient disposées en trois lignes de bataille; à l'avant-garde, les tirailleurs, les zouaves, les chasseurs à pied, les guides et les chasseurs à cheval. La marche rapide de l'infanterie légère, qui s'avancait à pas allongés, et la mobilité de l'artillerie légère attirèrent également notre attention. Les soutiens isolés des tirailleurs sont plus forts, mais aussi plus concentrés que chez nous, en d'autres termes ils forment des bataillons. Sur les ailes, et dans les intervalles, l'artillerie à pied opérait. L'infanterie de ligne et la cavalerie formaient la seconde ligne, la troisième comprenait les grenadiers, au milieu desquels l'on rencontrait, de distance en distance, de l'artillerie à pied; venait enfin la réserve, qui se composait de cuirassiers et d'artillerie à cheval. Le théâtre des opérations est une immense plaine ondulée, dont les mouvements de terrain sont mis à profit, notamment pour placer à couvert les réserves.

La marche de l'action était en général simple, et à peu près conforme à la description suivante : les tirailleurs ouvrent le feu, suivent des attaques à la débandade ; puis la seconde ligne s'avance sur le théâtre des hostilités, une aile marche en avant de manière à faire un changement complet de front, les lignes de bataille passent en avant et en arrière, la cavalerie de réserve et l'artillerie à cheval paraissent sur le lieu du combat, etc. J'ai remarqué entr'autres comment les grenadiers se sont avancés sur deux rangs en front de marche, l'arme abaissée, et ont fait dans cet ordre plusieurs centaines de pas ; je n'ai pas vu de colonnes, mais bien des carrés obliques, une grande régularité, et un feu de file bien nourri. Les canonniers étaient et remettaient l'avant-train avec promptitude ; cependant l'artillerie ne marchait pas avec une rapidité excessive.

Dans la seconde manœuvre l'on a fait usage du système Rogniat, c'est-à-dire on avait construit sur une colline des retranchements qui servaient de points d'appui à l'aile gauche de l'ordre de bataille et qui furent immédiatement occupés par la première ligne. L'artillerie faisait feu par dessus la banquette, et, pendant qu'on chargeait, les canonniers se réfugiaient dans des trous disposés de chaque côté de la pièce. Les positions destinées à l'infanterie étaient variées, les unes pouvaient être occupées par deux rangs alternativement, d'autres ne pouvaient être maintenues que par un seul rang. Au commencement du combat le régiment des guides, placé devant les retranchements, dissimulait ceux-ci aux yeux de l'ennemi. Puis les guides attaquèrent, et le feu de l'artillerie commença dès qu'ils eurent opéré leur conversion.

En voulant donner une description plus détaillée des manœuvres, et encore davantage en essayant de les critiquer, j'irais au-delà de mes forces, ne fût-ce que parce qu'il nous a été le plus souvent impossible d'avoir une vue d'ensemble, et cela tout en ayant la plus grande liberté de circulation. Chaque jour les troupes sortaient à 10 1/2 heures et rentraient vers les trois ou quatre heures, l'on n'apercevait que rarement des traces de fatigue, mais comme l'action présentait beaucoup de péripéties et de variétés, les soldats étaient fort ménagés.

Enfin voici nos impressions générales : Nous nous trouvions au milieu de l'élite d'une armée qui occupe le premier rang entre les grandes armées, d'une armée pénétrée du désir de soutenir l'honneur d'une grande nation, fortifiée par ses souvenirs militaires et fière de la puissance de son empereur. — Dans une telle situation l'on ne peut rencontrer que la perfection, depuis le général au dernier tambour ; le bien de l'ensemble sert de guide à l'ambition personnelle, et l'armée, affranchie de toute espèce de préjugés, ne se laissant émouvoir par aucun intérêt particulier, doit arriver à la victoire. L'histoire nous apprend comment, durant la paix, l'existence d'une telle armée profite à la puissance et à la considération du pays.

P.

NOS OFFICIERS EN ALLEMAGNE.

Sous ce titre, l'*Eidgenössische Zeitung* de Zurich publie deux correspondances d'un officier suisse (qu'on dit être M. le colonel Ott), sur les camps de Bamberg et de Dresde. Voici la traduction de celle sur le camp bavarois :

• A la frontière bavaroise on nous a accueillis de la manière la plus prévenante ; ni visite de nos effets ni passe-port à montrer. Partout, durant notre voyage, les habitants s'épuisaient en conjectures sur notre uniforme, pas de nations sur le continent à laquelle nous n'appartenions pas. Arrivés à 5 heures du matin à Bamberg, nous endossâmes prestement notre grand uniforme, et nous nous rendîmes